

**COLONEL (H) MICHEL KREUTZ**  
**PRÉSIDENT D'HONNEUR DU SECTEUR 210 FLANDRES-ARTOIS**

***Le samedi 09 juillet 2022, nous avons dit adieu à notre ami, le Colonel Michel KREUTZ. Sa brutale disparition a provoqué chez ses camarades de l'ANORAAE la stupeur et une immense peine d'avoir perdu un frère d'arme.***

Né le 20 novembre 1944, son premier contact avec l'armée remonte à 1963 lorsqu'il effectue une Préparation Militaire Air sur la BA 103 de CAMBRAI avant de suivre les deux années suivantes une Préparation Militaire Supérieure.

En mars 1967, fort de ces trois années de préparation militaire, il est appelé pour effectuer son service national.

Elève Officier de Réserve sur la BA 720 de CAEN-CARPIQUET, il est ensuite affecté à l'Escadron de Protection de la BA 103 de CAMBRAI-EPINOY qui, à cette époque, supportait un escadron de bombardement nucléaire de la Force Aérienne Stratégique.

Il assure alors la mission de Chef de Détachement Air dans le cadre du Plan ORSEC puis de Commandant de Compagnie au Centre d'Instruction Militaire.

Promu Aspirant le 1<sup>er</sup> août 1967, il prend la direction du Peloton d'Elèves Gradés puis est nommé au poste de Chef d'une Section de l'Escadron de Protection avec la responsabilité de gérer l'instruction du personnel dont celle des Fusiliers Commandos de l'unité.

Nommé Sous-Lieutenant au 1<sup>er</sup> Décembre, il assure en février 1968 le commandement par intérim de l'Escadron de Protection.

D'autres missions variées lui sont confiées comme, par exemple, celle d'inspecteur d'une session « Permis militaire Poids Lourds ».

Très bon tireur, il est sélectionné pour représenter la Base au concours de tir de la 2<sup>ème</sup> Région Aérienne et obtient d'excellents résultats comme « tireur classé Pistolet ».

Le 20 juin 1968, il est libéré du service actif.

Soucieux de continuer à servir l'Armée de l'Air et tenant à faire sienne cette formule de Churchill « Être réserviste, c'est être deux fois citoyen », c'est donc tout naturellement que, dès septembre 1968, il souscrit un engagement à servir dans la Réserve et rejoint le Centre Air de Perfectionnement et d'Information des Réserves de CAMBRAI.

Chef de l'équipe de tir du CAPIR, ses qualités ont été reconnues et récompensées au plus haut niveau lors des coupes de défense des bases aériennes.

Nous avons le souvenir des « cartons » qu'il réalisait lors des séances d'entraînement au tir et des conseils avisés qu'il nous donnait.

Nommé Lieutenant en 1969, il occupera alors, comme réserviste opérationnel, des postes à responsabilités de plus en plus importants au sein des Moyens de Sécurité et Protection de la BA 103.

- Commandant des Moyens Complémentaires de Protection en 1976 avec le grade de capitaine.
- Chef d'Escadron de Protection Réserve en 1984 avec le grade de Commandant. Responsable Opérationnel de la Protection pour les exercices majeurs auprès de l'Officier de Réserve Adjoint Protection.
- Officier de Réserve Adjoint Protection de 1990 à 1992 avec le grade de Lieutenant-Colonel.

En 1996, il occupe le poste de Chef de Détachement Air à la Circonscription Militaire de Défense de Lille, puis de 1997 à 2005, alors Colonel, il effectuera des périodes comme Adjoint Air à l'Etat Major Interarmées de la Zone de Défense Nord.

D'autre part, voulant contribuer au rayonnement des ailes françaises, à préserver le devoir de mémoire, à transmettre nos valeurs aux jeunes, il adhère à l'ANORAA, devient membre élu au Bureau du Comité National et assure la présidence de notre secteur Flandres-Artois de 1998 à 2005.

Lors de ce mandat, souhaitant procurer un drapeau au Secteur, ses démarches ont sensibilisé l'entreprise aéronautique DASSAULT de SECLIN qui, par son financement, nous a offert cet emblème national significatif de notre association et portant notre devise « s'unir pour servir ».

Accédant ensuite au statut de Président d'Honneur du Secteur 210 Flandres-Artois, le Colonel KREUTZ reste toujours très actif et assidu au sein du Comité de notre Secteur. Il continue d'être souvent sur le terrain dans le cadre des manifestations mémorielles ou met ses qualités de pédagogue au profit des jeunes en les guidant dans la préparation du BIA (Brevet d'Initiation à l'Aéronautique), alliant ses compétences d'enseignant, qu'il a été, et ses connaissances techniques et militaires.

Dévoué, il s'investit de même dans d'autres associations du monde de la défense ou mémoriel et assure l'interface avec l'ANORAA :

- Membre du Bureau au Comité Franco-Belge Guynemer.
- L'UNOR Région NORD comme Vice-Président Air.
- Garde d'Honneur à la Nécropole Nationale de Notre Dame de Lorette.
- La section de Cambrai de l'Association des Sous-Officiers de Réserve de l'Armée de l'Air et de l'Espace
- L'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite.
- Membre Associé de l'I.H.E.D.N.
- L'Association des Anciens et Amis de la Base aérienne 103.

Les services rendus, son investissement au profit de l'Armée de l'Air, ses mérites ont été reconnus et récompensés par :

- 02 témoignages de satisfaction à l'ordre de la Région aérienne.
- 23 témoignages de satisfactions à l'ordre du Ministre des Armées.
- 08 témoignages de satisfaction avec félicitations.
- Le grade de Commandeur dans l'Ordre National du Mérite.
- La Médaille d'Or des Services Militaires Volontaires.



Mon Colonel, Cher Camarade, Cher Michel  
Nous garderons de toi le souvenir d'un Officier supérieur exceptionnel, particulièrement dévoué et avenant. Un homme de caractère, bien sous tous rapports, unanimement apprécié et respecté. Tu vas nous manquer mais ton absence ne versera pas dans l'oubli car tu resteras à jamais dans nos mémoires.

A ta famille, à tes amis et camarades, nous exprimons nos plus sincères condoléances.  
Adieu Mon Colonel, adieu Michel  
Repose en paix.

**Secteur 210 Flandres-Artois**  
**ANORAAE**